

LE COURRIER DE L'EURE

mercredi 12 juin 2019

527 mots

-

Eure

Saint-Paul-de-Fourques. Une enseignante agressée par un élève de CM1



La violence en milieu scolaire n'épargne pas les petites écoles en milieu rural. Celle de Saint-Paul-de-Fourques n'y échappe pas. Jeudi 6 juin une des deux enseignantes de ce regroupement scolaire (Saint-Paul et Saint-Eloi-de-Fourques) a été victime d'une agression de la part d'un de ses élèves de CM1. Les faits se seraient déroulés au moment de quitter l'école de Saint-Paul-de-Fourques. Alors que certains écoliers s'apprêtaient à monter dans le car, la professeure des écoles aurait réprimandé un élève qui n'aurait pas respecté les consignes de sécurité. Une première fois, puis une deuxième avec un peu plus d'insistance. L'écolier n'aurait pas accepté et s'en serait pris à son enseignante, lui administrant un violent coup de pied dans le ventre.

Signalement au parquet

Extrêmement choquée la professeure a été conduite au service des urgences de l'hôpital de Bernay, accompagnée de sa collègue et de David Michel, représentant syndical FO sur le secteur. « **Elle est ressortie le soir même toujours aussi choquée**, a expliqué David Michel. **Elle a été arrêtée jusqu'au mardi 11 juin, mais compte tenu de la situation il est fort probable qu'elle soit prolongée** ».

Le vendredi 7 juin au matin, les représentants des services départementaux de l'Éducation nationale se sont rendus sur place. L'élève, auteur présumé des violences et ses parents ont été reçus et entendu par Abdel-Kader Khelifi, l'adjoint au directeur académique en charge du 1^{er} degré, et un médecin scolaire.

Pas moins de onze alertes

« **Contrairement au second degré, nous ne pouvons pas exclure d'élève**, a rappelé Abdel-Kader Khelifi. **Sauf sur avis médical...** ». Vendredi en début de matinée, l'écolier a donc été déscolarisé suite à cet entretien. Un signalement a été effectué auprès du parquet par l'inspection académique. Dès la veille, soit jeudi 6 juin, les élus locaux dont le maire de Saint-Eloi, Denis Szalkowski, ont réagi. Ils ont saisi les services préfectoraux et le parquet.

« **Cela faisait plusieurs fois que nous tirions la sonnette d'alarme avec mon collègue Yves Ruel de Saint-Paul**, a souligné Denis Szalkowski. **Fin décembre, j'avais demandé que cet enfant de Saint-Eloi scolarisé à Saint-Paul soit dépaysé (N.D.L.R. affectation dans une autre école). Sans résultat, l'institution a mis un temps infini à réagir jusqu'à ce drame. Elle a été défaillante** ». Interrogée à ce sujet, ladite institution, par la voix de l'inspecteur d'académie adjoint rétorque avoir : « **apporté les réponses appropriées** ».

Selon plusieurs sources concordantes pas moins de onze signalements « **pour danger grave et imminent** » ont été consignés dans les registres destinés à cet effet depuis la rentrée scolaire de septembre 2018.

« **L'Éducation nationale veut à tout prix faire de l'éducation inclusive mais sans en avoir véritablement les moyens**, a affirmé Denis Szalkowski. **Mais je tiens aussi à préciser que par nature un enfant n'est pas responsable. Et le cas de cet enfant violent n'est pas un cas unique chez nous** ». Ce énième épisode de violence s'est déroulé alors que le dossier de fermeture d'une classe sur le regroupement scolaire Saint-Paul et Saint-Eloi doit être tranché dans les prochains jours.

G.M.



La petite école de Saint-Paul-de-Fourques en apparence bien paisible.